

LE 28 AVRIL ET LE 1^{er} MAI 2016 ENSEMBLE, POUR LE PROGRÈS SOCIAL Gagnons le retrait du projet de loi El Khomri !



Les jeunes, les privé.e.s d'emploi, les salarié.e.s, les retraité.e.s, ont pris la mesure des reculs que porte le projet de loi El Khomri.

Toutes et tous se mobilisent depuis plusieurs semaines pour en venir à bout.

Alors que l'action s'ancre dans la durée et dans les mentalités, le processus de lutte et de mobilisation va crescendo : **la journée nationale d'action, de grève et de manifestation du 28 avril est une nouvelle étape vers la victoire !**

Après le CICE, le pacte de responsabilité, la loi santé, le gouvernement veut une nouvelle fois passer en force. Aujourd'hui, c'est 70% de la population qui est opposée au projet de loi El Khomri.

Des millions de manifestant.e.s ont exprimé leur colère le 9 avril...

Partout, ENSEMBLE, poursuivons et amplifions notre rassemblement. En AG de personnels, dans les services, les établissements,
 ➔ **Informons, débattons, mobilisons,**
 ➔ **Créons les conditions d'un rapport de force aussi fort que l'est ce projet délétère !**

LE PROJET DE LOI TRAVAIL, C'EST QUOI ?

- ➔ La limitation des droits fondamentaux par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise...
- ➔ L'inversion de la hiérarchie des normes (l'accord d'entreprise prévaut, même s'il est moins favorable à la loi)...
- ➔ La modulation du temps de travail...
- ➔ Les heures supplémentaires moins payées...
- ➔ Des licenciements encore facilités...
- ➔ La périodicité des NAO (salaire, égalité professionnelle, qualité de vie au travail...) peut devenir triennale...
- ➔ Les accords d'entreprise auront une durée de vie de 5 ans maximum...
- ➔ L'employeur peut s'opposer unilatéralement à la publication d'un accord...
- ➔ Le changement de la mission de la médecine du travail, de la prévention vers le contrôle des salarié.e.s...
- ➔ La suppression de la visite médicale d'embauche obligatoire...



IMPOSONS le retrait du projet de loi El Khomri Pour GAGNER le Code du travail du XXI^{ème} siècle et du Progrès Social



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.sante.cgt.fr

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Etablissement (nom et adresse) :

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX
 Union Fédérale de la Santé Privée : ufsp@sante.cgt.fr - Tel 01 55 82 87 71 - Union Fédérale de l'Action Sociale : ufas@sante.cgt.fr - Tél. : 01 55 82 87 81